

HONORAIRES MAXIMA PRATIQUÉS PAR L'AGENCE

TVA à 20% incluse – Tranches non cumulatives – 09/10/2018

VENTE

Locaux à usage d'habitation :

≤ 100 000 € : 9000 €

100 001 € à 299 999 € : 6%

≥ 300 000 € : 5%

Vente de fonds de commerce, locaux à usage commercial ou industriel :

Pas de portes ou cession de bail : 15%

Vente de terrains à bâtir :

Jusqu'à 100 000 € : 10% ; + de 100 000 € : 8%

Vente d'un box : 3000 €

A la charge du vendeur (sauf disposition contraire prévue au mandat)

LOCATION

Location de locaux à usage d'habitation principale :

Visite, constitution de dossier rédaction bail :

12 € / m² (zone très tendue) 10 € / m² (zone tendue) 8 € / m² (autres zones)

Honoraires état des lieux d'entrée : **3 € / m²**

Honoraires à la charge de chacune des parties (Bailleur/Locataire)

Location de locaux à usage commercial :

Honoraires sur droit au bail : **25%** (ou forfait de 2000€ si pas de droit au bail)

Commission de location : **11%** du loyer annuel hors charges

Honoraires de rédaction de bail : **1000€**

RCS Versailles 835 228 065 SAS Immobilier à Chatou au capital de 1000€

Carte pro n°CPI 7801 2008 000 025 886

Garantie financière CEGC de 110 000€ en transaction et 110 000 € en Gestion

Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier